



Le Permis Vacances-Travail

Qu'est-ce que le PVT ?

Le Programme Vacances-Travail ou Working-Holiday Visa est un visa qui permet d'aller voyager dans des pays qui ont passé des accords bilatéraux avec la France, tout en ayant la permission d'y travailler pendant une année ou deux en fonction des destinations. Les pays sont : l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande, l'Argentine, la Corée du Sud, le Chili, le Mexique, la Russie, l'Uruguay, la Colombie, Taïwan, le Japon, le Brésil, Hong-Kong.

Quelles conditions réunir pour accéder au PVT ?

- Avoir entre 18 et 30 ans (35 ans pour le Canada).
- Posséder un passeport français en cours de validité.
- Ne pas avoir de personnes à charge.
- Être en possession de son billet de retour (ou de la somme permettant de l'obtenir) et d'une somme d'argent sur son compte bancaire permettant de vivre 3 mois dans le pays de destination.
- Souscrire une assurance maladie-rapatriement (les frais des soins hospitaliers et des médicaments sont très élevés à l'étranger).

Les intérêts et inconvénients du PVT

Le PVT permet une expérience assez « libre » à l'étranger étant donné que les pvtistes peuvent gérer leur séjour comme ils le souhaitent. Qu'il s'agisse uniquement de travailler, de voyager, ou encore d'alterner vacances et travail.

De plus, le PVT offre l'occasion de vivre une immersion totale dans le pays de destination, donc de progresser dans la langue du pays, rencontrer des étrangers, découvrir d'autres modes de vie, d'autres cultures ! Un autre avantage non négligeable : il est possible de se rendre dans autant de pays qu'il y a de PVT à condition de n'avoir pas dépassé 30 ans. Cependant, certains pays imposent des quotas, ainsi tous les candidats ne sont pas retenus (le Canada par exemple : 6750 PVT pour les français).

Clés pour s'informer et rechercher son PVT

Le site www.pvtistes.net est d'un grand secours pour la recherche d'informations fiables et précises concernant le PVT et tout ce qui va avec.

Le rôle de Parcours le Monde

- Accompagner et conseiller dans la recherche de PVT, les démarches administratives et l'élaboration d'un budget.
- Proposer une préparation linguistique et interculturelle.
- Rester en contact lors de la mobilité.
- Aider à valoriser l'expérience de mobilité au retour.

Si besoin, contactez-nous au 07 68 28 08 72

